

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DIFFUSION D'UN MESSAGE SUR LE PANNEAU LUMINEUX

La Ville de Langres dispose d'un panneau lumineux situé avenue Turenne sur lequel vous pouvez lire les infos travaux, les animations, et aussi sur lequel, les associations Langroises peuvent diffuser des messages.

Qui peut diffuser un message ? Les associations Langroises peuvent annoncer événements, mais aussi reprise des cours, journées portes ouvertes, etc.

Les conditions : C'est un service gratuit. Les informations diffusées doivent se dérouler à Langres et ne comporter aucun caractère commercial, discriminant, politique ou religieux.

Les délais à respecter : Les demandes de diffusion doivent parvenir au Service Communication au moins 15 jours avant la date de diffusion souhaitée.

La diffusion des messages : La Ville de Langres se réserve un droit prioritaire dans la diffusion des informations et le droit de modifier le message si besoin. Le nombre de passages sera dépendant du nombre de messages à diffuser à la période considérée.

Comment faire la demande ? Remplissez le formulaire ci-dessous et renvoyez le par <u>mail</u> au service communication : <u>communication@grand-langres.fr</u>.

Conseils: Le message devra comporter les informations de base: Qui organise? Quoi? Où? Quand?

Infos: Service Communication 03 25 86 86 81 | communication@grand-langres.fr

COORDONNES DU DEMANDEUR											
Non	1 & Prénom	:									
Tél. :			Mail :								
ļ	Attentio	on :	vous	_		SAGE ire une	seu	ıle let	tre	par case	2